

Pour l'avancement de la santé mentale

Un système adapté aux besoins des enfants et des jeunes

Rapport d'étape de l'organisme responsable dans la région de Peel, printemps/été 2018

Énoncé de vision :

Nous avons comme vision que l'Ontario soit un lieu où la santé mentale des enfants et des jeunes est reconnue comme un déterminant clé de la santé et du bien-être dans leur ensemble et où les enfants et les jeunes peuvent réaliser tout leur potentiel.

Cadre stratégique ontarien des services de santé mentale aux enfants et aux jeunes

Objectif :

Ensemble, nous transformerons l'expérience des enfants et des jeunes ayant des problèmes de santé mentale et de leurs familles, pour qu'ils sachent quels services de santé mentale de haute qualité sont offerts dans notre communauté, et comment accéder aux services de santé mentale et au soutien qui conviennent à leurs besoins.

Pour l'avancement de la santé mentale

Cher partenaire communautaire,

Le 1^{er} avril a marqué le début de l'exercice financier et de l'année de planification 2018-2019 de la transformation du système *Pour l'avancement de la santé mentale (PASM)*. À titre d'organisme responsable dans la région de Peel, le Peel Children's Centre (PCC) est heureux de vous faire part des faits saillants des plans 2018-2019 de l'initiative PASM dans la région de Peel et de notre travail qui se poursuit à l'échelle provinciale afin de faire progresser la transformation du système dans le secteur de la santé mentale des enfants et des jeunes (SMEJ). Comme nous l'indiquions dans notre dernier rapport d'étape d'organisme responsable, la mise en œuvre de l'initiative PASM en Ontario est presque terminée.

Mises à jour sur les progrès dans la zone de services de Peel :

À titre d'organisme responsable, le PCC doit soumettre un **Rapport sur la prestation des services essentiels (RPSE)** chaque année au ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse (MSEJ). Le RPSE présente un compte rendu et la planification des initiatives prioritaires du système de prestation des services essentiels dans Peel. Il y a six prestataires de services essentiels (PSE) dans Peel : Associated Youth Services of Peel (AYSP), Nexus Youth Services (NYS), PCC, Rapport Youth & Family Services et les cliniques de santé mentale pour les enfants et les adolescents de Trillium Health Partners (THP) et du William Osler Health System (WOHS).

RAPPORT SUR LA PRESTATION DES SERVICES ESSENTIELS – Priorités, justification, livrables et progrès		
Priorité n° 1 de la zone de services	Justification	Livrables en 2018-2019 et prochaines étapes
Achèvement de la phase finale, instauration du Réseau d'admission coordonnée de Peel (PCIN)	Concrétise la nouvelle vision de l'admission coordonnée. Le modèle PCIN est appuyé par tous les prestataires de services essentiels de Peel et correspond aux exigences relatives aux principaux processus pour l'admission et l'accès coordonnés du Ministère.	<ul style="list-style-type: none">➤ Procéder au lancement de la marque et du site Web du PCIN.➤ Achever le développement d'un mécanisme d'accès pour les jeunes et l'appliquer.➤ Exécuter le module d'admission central d'EMHware.

<p>Progrès, avril – juin 2018 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Le pré-lancement de la nouvelle marque du PCIN, WhereToStart.ca, a eu lieu, notamment la page de renvoi pour le nouveau site Web (le développement du site complet est en cours), les cartes infos et les formulaires d'aiguillage. ✓ Les formulaires d'aiguillage ont été distribués aux médecins situés dans le secteur du RLISS de Mississauga-Halton. Dès qu'ils seront dans les sites Web one-Link.ca et WhereToStart.ca, tous les médecins dans la région de Peel auront accès aux formulaires d'aiguillage. ✓ La mise en place de l'outil interRAI Screener+ s'est poursuivie dans la zone de services de Peel. 		
Priorité n° 2 de la zone de services	Justification	Livrables en 2018-2019 et prochaines étapes
<p>Poursuite de l'introduction d'EMHware Efforts axés sur :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) les prestataires de services essentiels dans les hôpitaux 2) le projet d'amélioration du système d'information clinique (SIC) et la solution d'intelligence d'affaires (BI) du Ministère 	<p>Stocke et protège les données cliniques (des outils interRAI Screener+ et ChYMH) pour que la zone de services de Peel puisse produire des données de qualité à l'échelle du système permettant de comprendre les besoins des clients et l'utilisation qu'ils font des services, de centraliser les listes d'attente et de transmettre (« push ») les données à la solution d'intelligence d'affaires du Ministère.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Résoudre les derniers problèmes techniques et continuer à intégrer des services et programmes dans la base de données. ➤ Poursuivre les discussions avec THP sur la faisabilité d'introduire la clinique de santé mentale des enfants et des adolescents dans EMHware. ➤ Discuter des prochaines étapes avec le WOHS sur la façon d'importer les données de sa clinique de santé mentale des enfants et adolescents dans EMHware. ➤ Appliquer les améliorations d'EMHware à la suite du projet d'amélioration du SIC du Ministère, incluant la formation du personnel (voir les Mises à jour sur les progrès à l'échelle provinciale).
<p>Progrès, avril – juin 2018 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les efforts d'amélioration continuent de la qualité se poursuivent, p. ex., sondage auprès des utilisateurs d'EMHware en mai dans Peel afin de mieux comprendre quels fureteurs et quel matériel ils utilisent pour accéder à EMHware. ✓ Nous avons tenu des discussions sur le transfert des données/EMHware avec les cliniques dans les hôpitaux lors des réunions d'examen de leurs plans de services. ✓ La formation du personnel sur les prochaines améliorations d'EMHware est prévue à la fin de l'été/l'automne. 		
Priorité n° 3 de la zone de services	Justification	Livrables en 2018-2019 et prochaines étapes
<p>Poursuite de l'élaboration et de l'instauration d'un mécanisme de mobilisation des jeunes (MJ) à l'échelle du système</p>	<p>Correspond aux attentes de l'initiative PASM. La mobilisation des jeunes est devenue un principe directeur des services et une façon de fonctionner parmi tous les prestataires de services essentiels de Peel.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Acheter la section « The New Mentality » (TNM) dans Peel. ➤ Appuyer le développement du mécanisme d'admission/d'accès et des voies de communication pour la MJ. ➤ Appliquer le cadre d'évaluation sur la MJ. ➤ Entreprendre des discussions sur des rôles appropriés et significatifs pour les jeunes dans la gouvernance des PSE. ➤ Acheter le développement d'un mécanisme à l'échelle du système pour la MJ dans la zone de services de Peel.

Progrès, avril – juin 2018 :

- ✓ Nous avons réuni le groupe de travail sur la mobilisation des jeunes (GTMJ) et le groupe de travail sur la mobilisation des familles (GTMF) ainsi que les jeunes, les familles et le personnel des PSE pour une activité de reconnaissance réussie à la mi-mai.
- ✓ Le lancement de la section TNM de Peel a eu lieu, et la première réunion a été tenue fin mai; des réunions hebdomadaires sont prévues chaque semaine.
- ✓ Le GTMJ s'est réuni chaque mois :
 - Compte rendu de la formation du personnel des PSE sur l'art de mobiliser les jeunes, fin mars.
 - Création d'un sous-groupe visant à établir un cadre de soutien provisoire des jeunes par des pairs et début du processus de planification.
 - Tenue par le sous-groupe de six groupes de discussion avec les PSE afin d'obtenir leur rétroaction sur l'idée d'un essai pilote de soutien entre pairs.
 - Début de l'ébauche du document sur le soutien entre pairs par le sous-groupe.
- ✓ Le financement du Carrefour bien-être pour les jeunes de Malton a été annoncé (à titre d'organisme responsable, PCC est un partenaire clé de cette initiative multisectorielle que dirigent Malton Neighbourhood Services).

Priorité n° 4 de la zone de services	Justification	Livrables en 2018-2019 et prochaines étapes
<p>Poursuite de l'élaboration et de l'instauration d'un mécanisme de mobilisation des familles (MF) à l'échelle du système</p>	<p>Correspond aux attentes de l'initiative PASM. La mobilisation des familles est devenue un principe directeur des services et une façon de fonctionner parmi tous les prestataires de services essentiels de Peel.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Acheter la mise en place de la section des parents d'enfants aux prises avec des problèmes de santé mentale (PCMH) de Peel. ➤ Élaborer un cadre d'évaluation. ➤ Entreprendre des discussions sur des rôles appropriés et significatifs pour les familles dans la gouvernance des PSE. ➤ Acheter le développement d'un cadre/mécanisme à l'échelle du système pour la MF dans la zone de services de Peel.

Progrès, avril – juin 2018 :

- ✓ Le groupe de travail sur la mobilisation des familles a discuté de la version provisoire de son cadre de travail avec les hauts dirigeants à la table de planification des PSE en avril et il a incorporé la rétroaction des PSE.
- ✓ Un dépliant d'information bilingue a été mis au point.
- ✓ La section des parents d'enfants aux prises avec des problèmes de santé mentale de Peel est devenue entièrement opérationnelle et a tenu une réunion en avril et en mai (<http://www.pcmh.ca/peel>).
- ✓ Le groupe de développement – mobilisation des familles s'est réuni chaque mois et a entrepris le recrutement de nouveaux membres du groupe.
- ✓ Le résumé de l'examen 2016-2017 sur la situation et les occasions de la MF, région de Peel, a été publié.
- ✓ Voir également la section Progrès sous la priorité n° 3 de la zone de services (MJ) au sujet de l'activité de reconnaissance mutuelle pour le groupe de développement - mobilisation des familles, le groupe de travail – mobilisation des jeunes et les familles, les jeunes et le personnel des PSE de Peel.

Priorité n° 5 de la zone de services	Justification	Livrables en 2018-2019 et prochaines étapes
<p>Phase 2, Révision/remaniement des services brefs</p> <p>Considération de modèles potentiels de prestation des services</p>	<p>Assure la conformité avec les lignes directrices et les exigences du programme du Ministère en matière de services brefs, et optimise la prestation des services brefs et la conformité du programme à l'échelle de tous les prestataires de services essentiels de Peel.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Considérer ce qu'impliquent les modèles potentiels de services quant à la prestation, au financement, à la dotation en personnel et à l'infrastructure chez les PSE de Peel. ➤ Parvenir à un consensus au sujet des modèles de prestation des services recommandés et des changements afférents. ➤ Présenter des recommandations au Ministère sur les changements dans la prestation des services et obtenir l'approbation d'aller de l'avant. ➤ Élaborer des plans de communication et d'application. ➤ Instaurer le modèle de services brefs remaniés.
<p>Progrès, avril – juin 2018 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Une équipe de projet comprenant du personnel des PSE de Peel qui dispensent des services brefs, deux représentants des familles et une animatrice a procédé à un examen systématique des services brefs dans Peel. ✓ L'équipe de projet s'est réunie en juin et est parvenue à un consensus sur la plupart des principaux éléments d'un modèle potentiel de services. ✓ L'animatrice a discuté de l'examen et d'un modèle potentiel de services avec la haute direction de l'organisme responsable. 		
Priorité n° 6 de la zone de services	Justification	Livrables en 2018-2019 et prochaines étapes
<p>Remaniement des services essentiels et des principaux processus dans Peel en vue de les rendre conformes aux définitions révisées du Ministère</p>	<p>Manque d'uniformité dans la façon dont les zones de services ont interprété et appliqué les définitions originales du Ministère. Définitions révisées incluant des clarifications permettant de rendre les services essentiels et les principaux processus conformes aux attentes du Ministère, et aux organismes responsables de recueillir des données de qualité comparable dans le secteur de la SMEJ.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Revoir les changements proposés aux définitions. ➤ Une fois que le Consortium des organismes responsables (COR) et le Ministère auront approuvé les changements, mettre à jour la cartographie des services essentiels et des principaux processus. ➤ Adapter/orienter les priorités du Rapport sur la prestation des services essentiels qui sont touchées par les modifications apportées aux définitions (p. ex., remaniement des services brefs; examen futur des services de traitement intensif).
<p>Progrès, avril – juin 2018 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ La communauté de pratique des organismes responsables a revu la façon dont les zones de services ont interprété les services essentiels et les principaux processus, et elle a recommandé des définitions révisées au COR fin 2017, début 2018. ✓ Après un examen des révisions provisoires, le COR a transmis les changements recommandés au Ministère, qui travaillera avec le COR afin d'élaborer un processus de révision des lignes directrices et des exigences relatives aux programmes (LDEP) n° 1. 		

L'initiative PASM exige également que les organismes responsables soumettent un **Rapport sur les services communautaires de santé mentale (RSCSM)**. Alors que le Rapport sur la prestation des services est axé sur les priorités du secteur de la SMEJ que finance le Ministère, le RSCSM s'intéresse à la collaboration avec les autres secteurs qui fournissent des services/soutiens en santé mentale aux enfants, aux jeunes et aux familles. Ensemble, ces deux rapports montrent comment nous avançons dans la réalisation de la vision et des objectifs de l'initiative PASM dans Peel. Vous trouverez ci-dessous un résumé du RSCSM 2018-2019 de Peel.

RAPPORT SUR LES SERVICES COMMUNAUTAIRES DE SANTÉ MENTALE – Priorités, justification, livrables et progrès		
Priorité n° 1 de la zone de services	Justification	Livrables en 2018-2019 et prochaines étapes
<p>Collaboration avec les RLISS (Centre-Ouest et Mississauga-Halton) afin d'étudier les possibilités d'aligner les efforts communautaires du plan/de la cartographie des services de SMEJ sur la planification du RLISS pour les services de santé mentale et de toxicomanie des adultes</p>	<p>Pourrait offrir de meilleures possibilités de planification intégrée dans les secteurs de la santé mentale des enfants/jeunes et celui des adultes, des chemins d'accès plus clairs vers les services et de meilleurs soutiens à la santé mentale tout au long de la vie.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Définir le projet. ➤ Tenir des consultations/réunions avec les partenaires clés (tant du RLISS de la région de Peel que de l'ACSM-Peel). ➤ Reconnaître les nouvelles possibilités. ➤ Obtenir de la rétroaction par l'intermédiaire du mécanisme de planification communautaire.
<p>Progrès, avril – juin 2018 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les cadres supérieurs de l'organisme responsable font partie de deux groupes sous-régionaux collaboratifs (Brampton et Bolton-Caledon) du RLISS du Centre-Ouest. Chacun a tenu deux réunions au printemps. ✓ Grâce au RLISS de Mississauga-Halton et au mécanisme d'accès one-Link qu'il utilise, le travail du Réseau d'admission coordonnée de Peel a progressé et comprend du soutien à la nouvelle marque, WhereToStart.ca. 		
Priorité n° 2 de la zone de services	Justification	Livrables en 2018-2019 et prochaines étapes
<p>Étude des possibilités permettant d'améliorer la conformité des services d'intervention d'urgence en SMEJ de Peel aux services communautaires d'intervention d'urgence/de crise pour adultes, et d'en favoriser l'intégration</p>	<p>Fait fond sur le travail des services collaboratifs de Peel afin d'utiliser efficacement les chemins d'accès aux services d'intervention d'urgence/de crise et de fournir des occasions de créer un système d'intervention d'urgence conforme et intégré auquel le public et les prestataires de services pourront accéder facilement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Définir le projet. ➤ Tenir des consultations/réunions avec les services d'intervention d'urgence pour adultes. ➤ Reconnaître les nouvelles possibilités. ➤ Obtenir de la rétroaction par l'intermédiaire du mécanisme de planification communautaire.
<p>Progrès, avril – juin 2018 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ PCC (qui exploite le service d'intervention d'urgence pour enfants/jeunes) et l'ACSM-Peel (qui exploite le service d'intervention pour adultes) se sont réunis en mai et en juin afin de continuer d'examiner les domaines potentiels de collaboration. 		

<p>✓ Après avoir classé les idées proposées relativement à la conformité/l'intégration, les cadres supérieurs ont dressé une liste des domaines où il est possible d'engager des actions immédiates et d'autres où des discussions additionnelles s'imposent.</p>		
Priorité n° 3 de la zone de services	Justification	Livrables en 2018-2019 et prochaines étapes
<p>Étude des possibilités de développer des chemins d'accès plus efficaces, plus efficaces et axés sur le patient depuis les lits de psychiatrie des enfants et adolescents vers les services communautaires de SMEJ de Peel</p>	<p>Tente de clarifier les chemins d'accès et de résoudre les problèmes liés au déplacement des enfants et adolescents des lits de psychiatrie vers les services communautaires de SMEJ.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Définir le projet. ➤ Tenir des consultations/réunions avec le personnel des hôpitaux. ➤ Reconnaître les nouvelles possibilités. ➤ Obtenir de la rétroaction par l'intermédiaire du mécanisme de planification communautaire.
<p>Progrès, avril – juin 2018 :</p> <p>✓ Les cadres supérieurs de l'organisme responsable et du William Osler Health System (WOHS) ont tenu des discussions de haut niveau quand ils se sont rencontrés pour examiner le plan de service 2018/2019 de la clinique de santé mentale des enfants et adolescents du WOHS.</p>		

Mises à jour additionnelles sur les services dans Peel :

- Une nouvelle priorité dans le Rapport sur la prestation des services essentiels – un **examen des services de traitement intensif** dans Peel – est en suspens dans l'attente des révisions aux définitions des services essentiels et des principaux processus du Ministère.
- L'équipe de **mise en place d'interRAI** continue d'étudier des façons d'appuyer l'intégration des outils interRAI à des fins cliniques pour tous les cliniciens en SMEJ dans les zones de services de Peel. L'équipe s'intéresse maintenant à déterminer ce que révèlent les données de Peel sur les besoins de nos clients. Un **groupe de travail sur les données d'interRAI** a été mis sur pied afin d'analyser les données sur les besoins des clients et les données sur les résultats à l'échelle du système, de l'organisation et du programme.

Mises à jour sur les progrès à l'échelle provinciale :

Les organismes responsables ont travaillé intensément avec le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse sur l'initiative PASM en avril et début mai. Après une pause pendant la campagne électorale en Ontario et la transition au nouveau gouvernement progressiste conservateur, les efforts visant à terminer la mise en œuvre de la transformation du système de SMEJ sont prévus continuer partout dans la province.

Le chef de la direction de PCC, Humphrey Mitchell, poursuit sa contribution comme membre du Consortium des organismes responsables et de coprésident du groupe de travail conjoint MSEJ/organisme responsable sur les processus opérationnels. Ceri Harnden et D^r Kathy Sdao-Jarvie poursuivent également leur participation à titre de membres de la communauté de pratique des organismes responsables. Voici des faits saillants du travail accompli récemment à l'échelle provinciale :

- **Loi sur les services à l'enfance, à la jeunesse et à la famille** : La nouvelle *Loi* et les règlements d'application sont maintenant en vigueur, incluant ceux qui régissent les organismes responsables de la SMEJ.
<https://www.ontario.ca/fr/lois/loi/17c14>

- **Organismes responsables** : Le Ministère a désigné les deux derniers organismes responsables de la SMEJ : Santé mentale Pathstone de Niagara et Services à la famille et à l'enfance du Nord-Est de l'Ontario (SFENEO). Les 33 zones de services ont toutes des organismes responsables maintenant.
- **Processus opérationnels** : Le groupe de travail COR/MSEJ a finalisé les nouveaux processus proposés pour les contrats de services et l'intervention progressive qui feront l'objet de discussion lors de la prochaine réunion du Ministère avec les organismes responsables.
- **Consortium des organismes responsables (COR)** : Le COR a récemment publié son deuxième *Rapport sur les priorités provinciales des organismes responsables* visant à guider et à façonner les priorités provinciales sur la SMEJ. Le Consortium a également affiné son plan de travail, lequel comprend sept principaux domaines d'intérêt : améliorer l'accès et la qualité des services de SMEJ, accroître la mobilisation importante des jeunes et des familles, planifier la « transformation » avec d'autres secteurs de services à l'enfance et à la jeunesse, élaborer le plan avec les secteurs de la santé et de l'éducation, assurer des communications efficaces, préparer des rapports annuels sur les priorités provinciales et renforcer la gouvernance.
- **Communauté de pratique des organismes responsables** : À l'occasion de sa réunion de juin, la communauté de pratique a discuté de son rôle en vue d'appuyer le deuxième *Rapport sur les priorités provinciales des organismes responsables* du Consortium ainsi que ses contributions à une stratégie sur les données sur la SMEJ en Ontario, le projet d'amélioration du Système d'information clinique (SIC) du Ministère, les révisions apportées aux définitions des services essentiels/principaux processus dans les exigences et les directives du programme du Ministère, la planification pluriannuelle et les ententes de partage de l'information.
- **Qualité à l'échelle du système** : Les membres du Consortium et de la communauté de pratique ont participé à une activité d'apprentissage et de planification en juin sous la direction du Centre d'excellence en santé mentale des enfants et des adolescents. L'activité était axée sur la qualité à l'échelle du système, insistant sur le rôle des organismes responsables à appuyer et à assurer des services de haute qualité aux enfants, aux jeunes et aux familles de l'Ontario. Après avoir présenté deux discours thématiques, un de Qualité des services de santé Ontario et l'autre de l'Association pour la santé mentale (Ontario), le Centre d'excellence a invité les participants à prendre part à une série d'exercices visant à appuyer l'élaboration d'un cadre provincial de qualité pour la santé mentale des enfants et des jeunes.
- **Projet d'amélioration du Système d'information clinique (SIC)** : À titre de membre du groupe de travail sur EMHware et du groupe de travail sur les données techniques pour le projet d'amélioration du SIC du ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse, D^r Kathy Sdao-Jarvie, poursuit sa participation aux efforts visant à examiner/résoudre les problèmes de données et à préparer les agences de SMEJ à la prochaine amélioration du SIC.
- **Soutien des données d'interRAI** : Kathy siège aussi au comité consultatif de l'évaluation de la santé mentale des enfants et des jeunes de l'Institut canadien de l'information sur la santé. Le comité collabore avec le Ministère à mettre au point un système de données permettant d'appuyer le secteur de la SMEJ dans l'utilisation de la suite d'outils d'interRAI.
- **Financement de la SMEJ et nouveau modèle d'allocation du financement** : Le budget provincial adopté avant la campagne électorale prévoyait des hausses substantielles du financement attribué au secteur de la SMEJ, notamment un nouveau modèle d'allocation du financement. Cependant, le gouvernement qui vient d'être élu établira ses propres priorités conformément au discours du Trône, et il devrait présenter un nouveau budget dans les mois à venir. Au moment de rédiger le rapport (fin juin), il n'était pas clair si le nouveau gouvernement comptait accorder des hausses de financement ni à quel moment, le cas échéant.

* * * * *

Nous tenons à remercier nos partenaires communautaires de leur appui au programme de transformation *Pour l'avancement de la santé mentale* dans Peel à mesure que nous travaillons à la réalisation de notre objectif collectif : établir des chemins d'accès plus simples et plus visibles vers un système de services de haute qualité pour les enfants et les jeunes qui font face à des défis de santé mentale. En tant qu'organisme responsable, le Peel Children's Centre demeure engagé envers son rôle dans l'édification d'un système provincial de santé mentale des enfants et des jeunes

Pour l'avancement de la santé mentale

Rapport d'étape de l'organisme responsable dans la région de Peel, printemps/été 2018 Page 8

en se joignant aux efforts coordonnés des ministères partenaires de la Stratégie ontarienne globale de santé mentale et de lutte contre les dépendances.

PCC s'est engagé à fournir des mises à jour utiles en temps opportun sur la transformation du système. Si vous avez des suggestions ou des questions à propos du présent rapport, veuillez nous les faire parvenir par courriel à PeelMOMH@peelcc.org. Vous pouvez également trouver de l'information à <http://www.children.gov.on.ca/htdocs/French/professionals/specialneeds/momh/momh.aspx>.